

## OP3FT ANNUAL FINANCIAL STATEMENT 2017

Published by the OP3FT, the non-profit organization whose purpose is to hold, promote, protect and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

In accordance with Article 23 of its Bylaws, the OP3FT has prepared a financial statement, consisting of a balance sheet, a revenue and expenses statement as well as a resource and expenditure account, for its fifth accounting period beginning on January 1, 2017 and ending on December 31, 2017.

The OP3FT Annual Financial Statement 2017 was finalized on May 3, 2018 and approved on June 19, 2018 by the OP3FT Board of Directors. The Statutory Auditor's report is dated June 18, 2018.

This document includes a presentation of the OP3FT Annual Financial Statement 2017 as well as, in French, the balance sheet, the revenue and expenses statement, the resource and expenditure account and the Statutory Auditor's report.

This document is published and archived on the OP3FT's Web site, at the following permanent URLs (Uniform Resource Locators):

- in English: <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>
- in French: <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>

*Fonds de dotation* OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN: 750 584 864

## PRESENTATION

The OP3FT Annual Financial Statement 2016 is characterized by the following:

Balance sheet total:	2,785,665 euros
Endowment revenues:	1,800,000 euros
Lifetime gifts:	10,355 euros
Result for the period:	56,811 euros

### Significant events of the accounting period

The OP3FT's resources for financing its public-interest mission are constituted by the revenues of its endowment and lifetime gifts stemming from public generosity.

The OP3FT refrains from any for-profit activity, even on an accessory basis. Consequently, no revenue from profit-making activities, nor compensation for services provided, may add to the OP3FT's resources.

In accordance with the purpose of the OP3FT, all the resources are used during the accounting period for the development of the Frogans technology, a new open standard for the Internet, available to all, free of charge.

### Accounting methods and rules

The OP3FT Annual Financial Statement 2017 has been prepared in accordance with the provisions of the General Accounting Plan 1999, regulation CRC 99-01 and regulation CRC 99-03, as well as regulations CRC 2002-10, 2004-06, 2005-09, 2008-12 and 2015-06 which have amended and/or rectified them. These regulations stipulate accounting practices for associations and foundations in France.

Depreciation is calculated using the straight-line or declining balance method, depending on the estimated useful lives:

Concessions and licenses:	1 to 3 years
Patents and graphic creation:	5 years
Installations/fixtures and fittings:	5 years
Office equipment and computers:	1 to 3 years
Furniture:	2 to 4 years

### Analysis of the balance sheet

Assets are classified as follows:

- Other intangible assets (initial endowment and patents): 1,229,842 euros
- Other tangible fixed assets (IT hardware): 10,417 euros
- Other financial assets (deposit for premises rented): 15,652 euros
- Accounts receivable and related accounts (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry from March 2017 to December 2017): 1,480,000 euros
- Cash and cash equivalents: 10,909 euros

Equity and liabilities are classified as follows:

- Equity: 1,197,759 euros
- Result for the period (surplus): 56,811 euros
- Debts to suppliers and related accounts (including invoices not received): 883,035 euros
- Other liabilities (paid leave and payroll taxes): 497,670 euros
- Deferred revenues (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the month of January 2018): 150,000 euros

### Analysis of the revenue and expenses statement

Resources:

- Endowment revenues (derived exclusively from the operating license of the Frogans Core Registry): 1,800,000 euros
- Lifetime gifts stemming from public generosity: 10,355 euros

Operating expenses are classified as follows:

- External services (independent contractors participating in works related to the progress of the Frogans technology, rental of premises): 472,818 euros
- Other External services (independent contractors participating in works related to the promotion and protection of the Frogans technology, as well as services for legal, accounting and social matters): 277,771 euros
- Taxes, duties and similar payments (payroll and property taxes): 60,716 euros
- Wages and salaries: 606,518 euros
- Payroll taxes: 264,733 euros

# **OP3FT**

**Fonds de dotation Loi du 4 août 2008**

**6, square Mozart  
75 016 PARIS**

**SIRET N° : 750 584 864 00011**

***BILAN  
ET  
COMPTE DE RESULTAT  
AU  
31 DECEMBRE 2017***

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le <b>31/12/2017</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2016</b> (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 272	4 272			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 320 019	90 178	1 229 842	1 252 074	- 22 232
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	94 496	84 079	10 417	13 147	- 2 730
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 652		15 652	17 652	- 2 000
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 434 440</b>	<b>178 528</b>	<b>1 255 911</b>	<b>1 282 873</b>	<b>- 26 962</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	1 480 000		1 480 000	1 050 000	430 000
Autres créances					
Fourisseurs débiteurs	2 151		2 151	645	1 506
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	10 909		10 909	34 152	- 23 243
Charges constatées d'avance	36 692		36 692	16 406	20 286
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 529 753</b>		<b>1 529 753</b>	<b>1 101 203</b>	<b>428 550</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 964 193</b>	<b>178 528</b>	<b>2 785 665</b>	<b>2 384 076</b>	<b>401 589</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2016</b> (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	1 197 759	1 183 495	14 264
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	56 811	14 265	42 546
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 254 571</b>	<b>1 197 759</b>	<b>56 812</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées	389	389	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	883 035	725 461	157 574
Autres	497 670	310 467	187 203
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	150 000	150 000	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 531 094</b>	<b>1 186 317</b>	<b>344 777</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 785 665</b>	<b>2 384 076</b>	<b>401 589</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2017</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/12/2016</b> (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
<b>Produits d'exploitation</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
<b>Montants nets produits d'expl.</b>							
<b>Autres produits d'exploitation</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Cotisations							
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Revenus de la dotation			1 810 330	1 806 450	3 880	0,21	
Reprise de provisions							
Transfert de charges							
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>1 810 330</b>	<b>1 806 450</b>	<b>3 880</b>	<b>0,21</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 810 330</b>	<b>1 806 450</b>	<b>3 880</b>	<b>0,21</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
<b>Produits financiers</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change			599	2 124	- 1 525	-71,80	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>599</b>	<b>2 124</b>	<b>- 1 525</b>	<b>-71,80</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>							
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>1 810 929</b>	<b>1 808 574</b>	<b>2 355</b>	<b>0,13</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 810 929</b>	<b>1 808 574</b>	<b>2 355</b>	<b>0,13</b>	

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 871	13 631	- 1 760	-12,91
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	4 343	4 441	- 98	-2,21
Services extérieurs	472 818	605 079	- 132 261	-21,86
Autres services extérieurs	277 771	314 309	- 36 538	-11,62
Impôts, taxes et versements assimilés	60 716	49 070	11 646	23,73
Salaires et traitements	606 518	538 675	67 843	12,59
Charges sociales	264 733	234 885	29 848	12,71
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	31 718	32 598	- 880	-2,70
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 730 487</b>	<b>1 792 688</b>	<b>- 62 201</b>	<b>-3,47</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	1 750	1 621	129	7,96
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>1 750</b>	<b>1 621</b>	<b>129</b>	<b>7,96</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	21 880		21 880	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>21 880</b>		<b>21 880</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 754 117</b>	<b>1 794 309</b>	<b>- 40 192</b>	<b>-2,24</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>56 811</b>	<b>14 265</b>	<b>42 546</b>	<b>298,25</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 810 929</b>	<b>1 808 574</b>	<b>2 355</b>	<b>0,13</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				



Annexes

# *Annexes*

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 785 665 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 811 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/05/2018 par le Conseil d'administration.

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017					
EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
<b>I - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>10 355</b>	<b>10 355</b>	<b>I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>10 355</b>
<b>I.1. Réalisées en France</b>			<b>I.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	10 355	10 355	- Dons manuels non affectés	10 335	10 335
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	20	20
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
<b>I.2. Réalisées à l'étranger</b>			<b>I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
2.2 Frais de recherche d'autres fonds privés			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
		10 355			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>10 355</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>10 355</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			<b>II - REPRISÉS DES PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>			<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (et tableau des fonds dédiés)</b>		0
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 355</b>		<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 355</b>	<b>10 355</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>10 355</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>10 355</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		0
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	20	20
Total			Total	20	20
Les dons recueillis en 2017 sont destinés à la campagne d'accélération du projet Frogans, pour un nouveau standard ouvert de l'Internet, utilisable gratuitement par tous.					

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999, règlement CRC 99-01 et règlement CRC 99-03, et des règlements CRC 2002-10, 2004-06, 2005-09, 2008-12, 2015-06, 2016-07 qui sont venus les compléter et/ou les rectifier.

### Faits caractéristiques de l'exercice :

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont constituées par les revenus de sa dotation et des dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT a perçu des dons manuels issus de la générosité publique pour un montant de 10 355 E ventilés de la manière suivante :

- Dons manuels en numéraire : 10 335 E ;
- Dons manuels en nature : 20 E.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Conformément à son objet, l'intégralité des ressources est utilisée sur l'exercice pour le développement de la technologie Frogans, un nouveau standard ouvert de l'Internet, utilisable gratuitement par tous.

### Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir

Avec l'inscription en privilège de la sécurité sociale et des régimes complémentaires, le fonds de dotation est en cours de médiation avec l'URSSAF pour un accord de règlement.

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, licences	1 à 3 ans
Brevets et création graphiques	5 ans
Installations/ agencements divers	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
Mobilier	2 à 4 ans

#### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 434 440 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 321 761	2 530		1 324 291
Immobilisations corporelles	90 270	4 226		94 496
Immobilisations financières	17 652		2 000	15 652
<b>TOTAL</b>	<b>1 429 683</b>	<b>6 756</b>	<b>2 000</b>	<b>1 434 440</b>

Amortissements et provisions d'actif = 178 528 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	69 687	24 762		94 449
Immobilisations corporelles	77 123	6 956		84 079
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>146 811</b>	<b>31 718</b>		<b>178 528</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess brevets licences	4 272	4 272	0	de 1 à 3 ans
Brevets et creation graph	1 320 019	90 178	1 229 842	5 ans
Instal./agenc. divers	2 444	2 444	0	5 ans
Mat bureau & informatique	81 693	71 276	10 417	de 1 à 3 ans
Mobilier	10 360	10 360	0	de 2 à 4 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 418 787</b>	<b>178 528</b>	<b>1 240 259</b>	

Etat des créances = 1 534 496 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 652		15 652
Actif circulant & charges d'avance	1 518 844	1 518 844	
<b>TOTAL</b>	<b>1 534 496</b>	<b>1 518 844</b>	<b>15 652</b>

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>					

Charges constatées d'avance = 36 692 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 1 531 094 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	389	389		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	883 035	883 035		
Dettes fiscales & sociales	493 470	493 470		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 200	4 200		
Produits constatés d'avance	150 000	150 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 531 094</b>	<b>1 531 094</b>		

Charges à payer par postes du bilan = 253 691 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp & dettes financières div.	
Fournisseurs	105 719
Dettes fiscales & sociales	147 972
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>253 691</b>

Produits constatés d'avance = 150 000 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Charges constatées d'avance = 36 692 E*

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 486000 )	36 692
<b>TOTAL</b>	<b>36 692</b>

*Charges à payer = 253 691 E*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues ( 408100 )	105 719
<b>TOTAL</b>	<b>105 719</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer( 428200 )	31 687
Taxe sur les salaires( 438100 )	85 567
Org.soc. congés à payer( 438200 )	13 083
Org.soc. autres charges à payer( 438600 )	12 635
Etat charges à payer( 448600 )	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>147 972</b>

*Produits constatés d'avance = 150 000 E*

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance( 487000 )	150 000
<b>TOTAL</b>	<b>150 000</b>



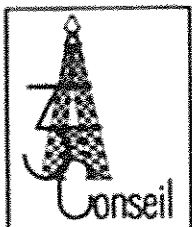
**Fonds de dotation OP3FT**

**6 square Mozart**

**75016 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017**



**3 A CONSEIL**

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : [info@3a-conseil.fr](mailto:info@3a-conseil.fr)  
S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

**Fonds de dotation OP3FT**

**Fonds de dotation loi du 4 août 2008**

**6 square Mozart  
75016 – PARIS**

**SIREN 750 584 864**

**R A P P O R T**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017**

**ooo 0 ooo**

Aux Administrateurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation OP3FT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir » exposée dans l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le fonds de dotation OP3FT a été créé via la dotation faite par la société STG Interactive sur le premier exercice social. Cette dotation est non consommable et les biens et droits qui la composent sont inaliénables et incessibles. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à nous assurer du respect des dispositions statutaires relatives à la dotation en capital.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée et qu'elles sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux administrateurs**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance du fonds de dotation relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 3 mai 2018.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 juin 2018,

**SAS 3 A CONSEIL**  
**Commissaire aux Comptes**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves upwards at the end.

**Marc de SALINELLES**  
**Président**